

Droits des utilisateurs sur le partage des favoris

Sommaire

[Concept](#)
[Droit de lecture](#)
[Droit de création](#)
[Droit d'agencement](#)
[Droit de modification](#)
[Droit de suppression](#)

Concept

La gestion des droits permet d'autoriser ou d'interdire la réalisation de certaines actions sur le partage des favoris.

Ces droits sont configurables sur les trois sections de partage ("*Tout le monde*", "*Mes groupes*", "*Privé*").

Pour **chaque section**, les droits suivants sont configurables :

- le droit de **lecture**,
- le droit de **création**,
- le droit d'**agencement**,
- le droit de **modification**,
- le droit de **suppression**.

De cette manière, il est donc possible de personnaliser les droits des utilisateurs sur les sections.

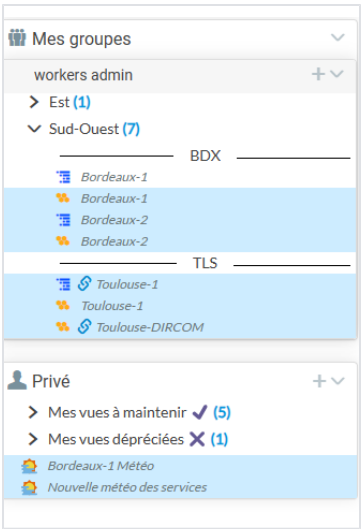
Droit de lecture

Si le droit de lecture est défini pour une section, l'utilisateur pourra visualiser les favoris contenus dans celui-ci.

Dans l'exemple situé à droite, l'utilisateur a le droit de lecture sur les sections "**Mes groupes**" et "**Privé**". La section "**Tout le monde**" n'est pas affichée, car l'utilisateur n'a pas le droit de lecture sur cette section.

Extrait de l'interface de Configuration (voir la page [Autorisations](#) pour plus de détails).

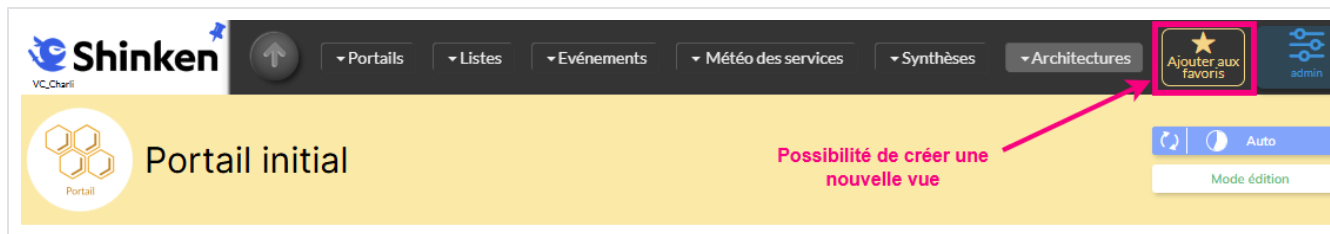
Les favoris							
	Lecture	Création	Agencement	Modification	Suppression	Tout	Par défaut
Tout le monde	☐	☒	☒	☒	☒	☒	Par défaut [x]
Mes groupes	☒	☒	☒	☒	☒	☒	Par défaut [x]
Privé	☒	☒	☒	☒	☒	☒	Par défaut [x]



Droit de création

Le droit de création permet à l'utilisateur de créer une vue dans une section.

Dans l'exemple ci-dessous, on peut voir que l'utilisateur va pouvoir créer un favori en cliquant sur le bouton "**Ajouter aux favoris**" et ainsi pour la partager avec une autre section.



❗ Si l'utilisateur n'a pas le droit de création dans la section privée, le bouton "Ajouter aux favoris" ne sera pas disponible.

Droit d'agencement

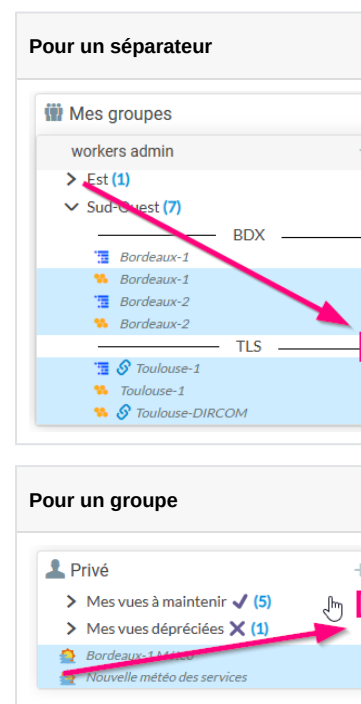
Le droit d'agencement permet à l'utilisateur de :

1. Déplacer des éléments (*une vue, un séparateur ou un répertoire*) dans la section,
2. Créer, via le **+**, un séparateur ou un répertoire,
3. Renommer, via le **⚙**, un séparateur ou un répertoire,
4. Supprimer un séparateur ou un répertoire (*uniquement s'il est vide*).

Dans l'exemple situé à droite, on peut voir que l'utilisateur peut réorganiser les sections grâce à l'aide des écrous pour renommer un séparateur ou un dossier.

- Il peut aussi changer l'ordre des vues dans les sections avec la fonctionnalité "**glisser/déposer**".

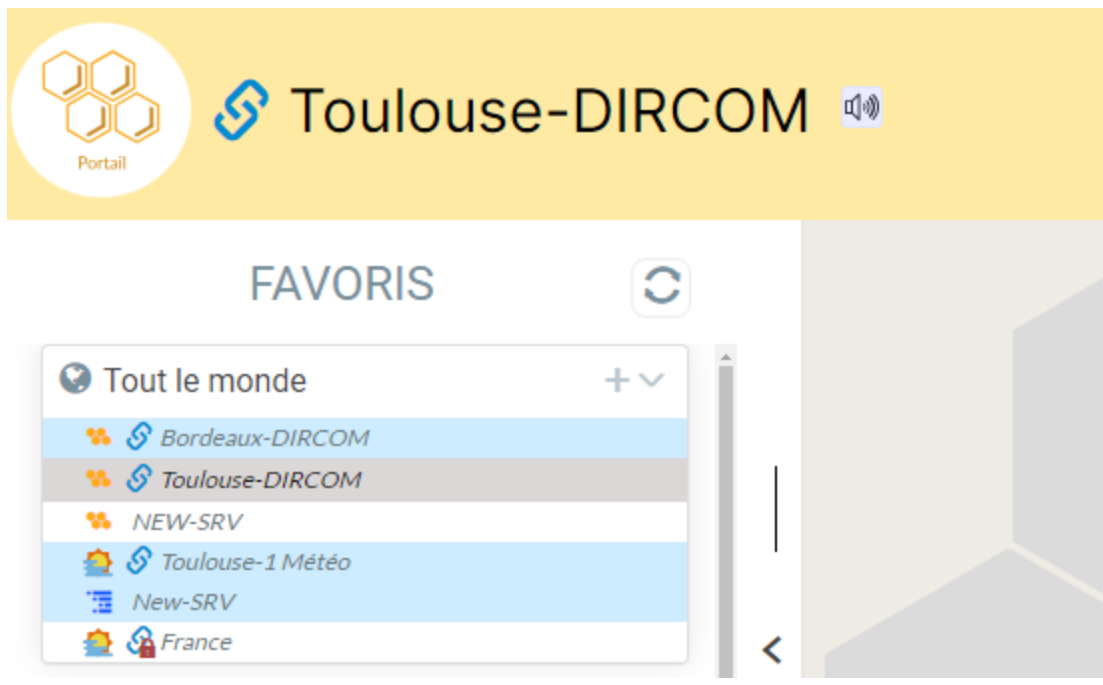
ℹ On remarque qu'il est possible de supprimer le dossier "Grp 1" car celui-ci est vide même si l'utilisateur n'a pas le droit de suppression.



Droit de modification

Le droit de modification permet à l'utilisateur de modifier une vue dupliquée qui ne lui appartient pas ainsi que de :

- Renommer,
- Ajouter des éléments,
- Changer les réglages,



Dans l'exemple, l'utilisateur a le droit de modification. Il peut donc modifier le nom d'une vue, modifier les filtres d'une liste, etc. On peut voir que les icônes "cadenas rouge" ont disparu. Ici les vues concernées sont "Liste" et "Portail".

Dans l'exemple de droite, il n'a pas les droits de modifications. On peut voir que les icônes "cadenas rouge" sont donc présents.

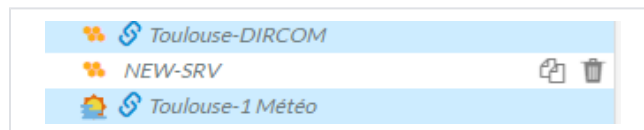
Droits de modification activés



Droit de suppression

Le droit de suppression permet à un utilisateur de supprimer un favori.

Dans l'exemple situé à droite, l'utilisateur possède le droit de suppression, il peut donc supprimer des vues qui ne lui appartiennent pas à l'aide de l'icône "Corbeille".



⚠ Attention, lors de la suppression d'un répertoire, son contenu est également supprimé.

ℹ La suppression d'un favori sélectionné, va rediriger l'utilisateur vers la vue la plus proche de l'arborescence, ou vers la vue par défaut si aucune vue n'est trouvée.